

Formation : RGPD, sensibilisation à la réglementation sur la protection des données

certification DiGiTT® à distance, en option
Cours de synthèse - 1j - 7h00 - Réf. TPD
Prix : 990 CHF H.T.

★★★★☆ 4,3 / 5

Blended

Pour répondre aux besoins des secteurs privé et public en ce qui concerne le règlement général sur la protection des données (RGPD), le rôle du DPO devient primordial. Ce cours vous présente les exigences du RGPD au sein d'une organisation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Appréhender les concepts de base et les composants de la protection des données
- ✓ Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données
- ✓ Connaître le rôle des autorités de protection
- ✓ Connaître le cadre juridique du RGPD et son champ d'application
- ✓ Connaître les différentes étapes de mise en conformité et les démarches à suivre
- ✓ Identifier les outils de mise en conformité
- ✓ Etre en mesure de mettre en place un plan d'action de mise en conformité

Public concerné

Correspondants Informatique et libertés, DSI, DRH, juristes, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Correspondants Informatique et libertés, DSI, DRH, juristes, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Certification

La certification DiGiTT® est en option lors de l'inscription à cette formation et s'articule en 3 étapes : le passage d'un Diag® avant la formation, l'accès à une digithèque permettant l'apprentissage des concepts et notions pour chaque compétence digitale, puis le passage de l'examen de certification. Celui-ci se compose d'un test de 90 min disponible en anglais et en français. Le résultat atteste de votre niveau de compétences sur 1000 points (débutant, intermédiaire, avancé, expert). Le seul suivi de cette formation ne constitue pas un élément suffisant pour garantir un score maximum à l'examen. La planification de ce dernier et son passage s'effectuent en ligne dans les 4 semaines qui suivent le début de votre session.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Ensemble de questions/réponses à la fin de chaque domaine.

Méthodes pédagogiques

Ensemble de questions/réponses à la fin de chaque domaine.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Les fondamentaux de la vie privée

- Introduction à la protection des données : donnée à caractère personnel, de responsable de traitement, de sous-traitant.
- La protection de la vie privée dès la conception (privacy by design).
- La protection de la vie privée par défaut (privacy by default).
- Le CIL (Correspondant Informatique et Liberté).
- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des données).
- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Le DPO (Délégué à la protection des données).

Échanges

Ensemble de questions/réponses.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

2 RGD et principes de confidentialité

- Règlement Général sur la Protection des données : cadre réglementaire, champs d'application en Europe.
- Les principes fondamentaux de la protection des renseignements personnels.
- Le Règlement Général sur la Protection des Données.
- La législation : cadre juridique, consentement, catégories spéciales des données personnelles.
- La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement : les points de contrôle, le rapport de contrôle.
- La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement : l'organisation de la démarche de contrôle.

Échanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

3 Comment se mettre en conformité ?

- La définition des priorités et des acteurs.
- La définition des coûts humains et financiers.
- La planification des actions pour se mettre en conformité.

Échanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

4 Le plan d'action

- La gouvernance des données, les rôles et responsabilités.
- La protection des données à caractère personnel.
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Échanges

Illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs.

Parcours certifiants associés

Pour aller plus loin et renforcer votre employabilité, découvrez les parcours certifiants qui contiennent cette formation :

- [Parcours certifiant réaliser la collecte, le stockage et la mise à disposition des données d'un projet en intelligence artificielle - Réf. ZRI](#)
- [Parcours certifiant Piloter et manager des projets informatiques - Réf. ZMO](#)

Options

Blended : 105 € HT

Approfondissez les connaissances acquises en formation grâce aux modules e-learning de notre [Chaîne e-learning IA & culture digitale](#). Un apprentissage flexible et complet, à suivre à votre rythme dès le premier jour de votre présentiel.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE
2026 : 2 juin, 24 nov.